

Conseil de la métropole du 10 juillet 2020

COMPTE RENDU

Date de convocation
6 juillet 2020

Conseillers en exercice
66

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : Mme Mathilde MAILLARD

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni au Quartz, Salle Méridienne, le vendredi 10 juillet 2020 à 09 heures 30 minutes. M. François CUILLANDRE, Président sortant a ouvert la séance. Mme Claudine BRUBAN doyenne d'âge de l'Assemblée a présidé le point relatif à l'élection du Président. M. François CUILLANDRE, nouvellement élu a présidé la suite de la séance.

ETAIENT PRESENTS :

Mme C. BRUBAN, Mme C. ORVOEN, Mme B. MALGORN, M. M. GOURTAY, Mme R. THOMAS, Mme J. HERE, M. P. APPERE, M. J. GOSSELIN, M. B. NICOLAS, M. S. MICHEL, M. F. CUILLANDRE, Mme C. MIGOT, M. F. PELLICANO, M. C. PETITFRERE, M. J-L. BATANY, M. J. LE BRIS, M. H. BRUZAC, M. J-M. LE LORCH, Mme M. BRONEC, Mme C. BOURNOT-GALLOU, M. A. GOURVIL, Mme S. JESTIN, M. J-P. RICHARD, Mme B. ABIVEN, M. P. OGOR, M. R. SALAMI (départ n° C 2020-07-043 - Pouvoir à M. GUEVEL), Mme N. CHALINE, Mme C. ANDRIEUX, M. B. CALVES, Mme P. ALBERT, M. D. CAP, Mme F. GUENEUGUES (départ n° C 2020-07-043 - pouvoir à M. DU BUIT), Mme P. HENAFF, M. P. EVEN, M. E. GUELLEC, M. J-P. ELKAIM (départ n° C 2020-07-043 - Pouvoir à Mme MALGORN), Mme V. KERGUILLEC, Mme N. L'HOSTIS, Mme T. QUIGUER, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, Mme C. LE ROY, M. R. PICHON, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme A. DELAROCHE, Mme L. KERMAREC (départ n° C 2020-07-043 - pouvoir à Mme BOURBIGOT, M. Y. GUEVEL, M. F. JACOB, M. M. COATANEA, Mme A. ARZUR, Mme V. BOURBIGOT, Mme M. QUETIER (départ n° C 2020-07-043 - Pouvoir à M. KERJEAN), M. G. KERJEAN, M. Y. DU BUIT, M. L. GUILLEVIN, M. S. ROUDAUT, M. L. PERON, M. Y. NEDELEC, Mme P. LAVERGNE, Mme E. KUCHEL, M. X. RIOUAL, M. D. MOAN, Mme M. MAURY, M. G. DISSAUX, M. T. HELIES, M. T. FOVEAU, Mme M. MAILLARD, Conseillers.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

ADMINISTRATION GENERALE

C 2020-07-042 - Election du Président – Présidence de Mme Claudine BRUBAN
Il est proposé au Conseil de la métropole de procéder à l'élection du Président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Ne prennent pas part au vote : **9** (Les élus des groupes Brest c'est vous ! et Brest Progressiste)

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **57**

À déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et 66 du Code électoral) : **0**

Suffrages exprimés : **57**

M. François CUILLANDRE a obtenu 57 voix et est élu Président de la métropole.

M. François CUILLANDRE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

C 2020-07-043 - Composition du Bureau - Détermination du nombre de postes de Vice-Président.e.s
Il est proposé au Conseil de la métropole de déterminer la composition du Bureau de la métropole, soit 21 Vice-Président.e.s et 14 autres membres.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Le groupe Brest c'est
vous! ne prend pas
part au vote**

C 2020-07-044

- Élection des Vice-Présidents et élection des membres du Bureau de la métropole

Il est proposé au Conseil de la métropole de déterminer la composition du Bureau de la métropole.

1^{er} Vice-Présidente

Candidat: M. ROUDAUT Stéphane

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **8**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **5**

Majorité absolue : **26**

M. ROUDAUT Stéphane ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 1^{er} Vice-Président de Brest métropole.

2^{ème} Vice-Présidente

Candidate: Mme QUIGUER Tifenn

Résultat du 1er tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **58**

Majorité absolue : **30**

Mme QUIGUER Tifenn ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue 2^{ème} Vice-Présidente de Brest métropole.

3^{ème} Vice-Président

Candidat: M. GOURTAY Michel

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **58**

Majorité absolue : **30**

M. GOURTAY Michel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 3^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

4^{ème} Vice-Président

Candidat: M. CAP Dominique

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **9**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **57**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **11**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **24**

M. CAP Dominique ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 4^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

5^{ème} Vice-Président

Candidat.: M. PICHON Ronan

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **10**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **56**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **16**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **2**

Nombre de suffrages exprimés : **39**

Majorité absolue : **20**

M. PICHON Ronan ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclaré élue 5^{ème} Vice-Présidente de Brest métropole.

6^{ème} Vice-Président

Candidat.: M. NEDELEC Yohann

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **9**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **57**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **18**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **38**

Majorité absolue : **20**

M. NEDELEC Yohann ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 6^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

7^{ème} Vice-Président

Candidat.: M. OGOR Pierre

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **8**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **3**

Nombre de suffrages exprimés : **47**

Majorité absolue : **24**

M. OGOR Pierre ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 7^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

8^{ème} Vice-Présidente

Candidate: Mme ABIVEN Bernadette

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **9**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **57**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **56**

Majorité absolue : **29**

Mme ABIVEN Bernadette ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue 8^{ème} Vice-Présidente de Brest métropole.

9^{ème} Vice-Président

Candidat: M. GUEVEL Yann

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **7**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **59**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **2**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **57**

Majorité absolue : **29**

M. GUEVEL Yann ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 9^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

10^{ème} Vice-Président

Candidat.: M. JACOB Fabrice

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **9**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **57**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **9**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **47**

Majorité absolue : **24**

M. JACOB Fabrice ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 10^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

11^{ème} Vice-Présidente

Candidate: Mme SALAUN-KERHORNOU Patricia

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **56**

Majorité absolue : **29**

Mme SALAUN-KERHORNOU Patricia ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue 11^{ème} Vice-Présidente de Brest métropole.

12^{ème} Vice-Président

Candidat: M. DISSAUX Glen

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **6**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **52**

Majorité absolue : **27**

M. DISSAUX Glen ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 12^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

13^{ème} Vice-Président

Candidat: M. GOURVIL Armel

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **8**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **2**

Nombre de suffrages exprimés : **48**

Majorité absolue : **25**

M. GOURVIL Armel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 13^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

14^{ème} Vice-Présidente

Candidate: Mme KERGUILLEC Véfa

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **4**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés: **53**

Majorité absolue : **27**

Mme KERGUILLEC Véfa ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue 14^{ème} Vice-Présidente de Brest métropole.

15^{ème} Vice-Présidente

Candidate: Mme BONNARD LE FLOC'H Frédérique

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **7**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **51**

Majorité absolue : **26**

Mme BONNARD LE FLOC'H Frédérique ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue 15^{ème} Vice-Présidente de Brest métropole.

16^{ème} Vice-Président

Candidat: M. DU BUIT Yves

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **9**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **3**

Nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **24**

M. DU BUIT Yves ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 16^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

17^{ème} Vice-Président

Candidat: M. PERON Laurent

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **8**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **58**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **5**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **53**

Majorité absolue : **27**

M. PERON Laurent ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 17^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

18^{ème} Vice-Président

Candidat: M. BRUZAC Hubert

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **9**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **57**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **5**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **51**

Majorité absolue : **26**

M. BRUZAC Hubert ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 18^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

19^{ème} Vice-Président

Candidat: M. FOVEAU Tristan

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **7**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **59**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **2**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **2**

Nombre de suffrages exprimés : **55**

Majorité absolue : **28**

M. FOVEAU Tristan ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 19^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

20^{ème} Vice-Président

Candidat: M. LE LORC'H Jean-Michel

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **9**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **57**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **4**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **52**

Majorité absolue : **27**

M. LE LORC'H Jean-Michel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu 20^{ème} Vice-Président de Brest métropole.

C 2020-07-045

- Élection des autres membres du Bureau de la métropole

Il est proposé au Conseil de la métropole de procéder à l'élection des membres complémentaires du Bureau de la métropole.

1^{er} Membre :

Candidate: Mme BOURNOT-GALLOU Claudie

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **66**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **4**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **61**

Majorité absolue : **31**

Mme BOURNOT-GALLOU Claudie ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

2^{ème} Membre :

Candidate: Mme GUENEUGUES Françoise

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **65**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **6**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **58**

Majorité absolue : **30**

Mme GUENEUGUES Françoise ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

3^{ème} Membre :

Candidate: Mme ALBERT Pascale

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **66**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **7**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **58**

Majorité absolue : **30**

Mme ALBERT Pascale ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

4^{ème} Membre :

Candidate: Mme HENAFF Patricia

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **65**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **10**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **54**

Majorité absolue : **28**

Mme HENAFF Patricia ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

5^{ème} Membre :

Candidate: Mme ARZUR Agathe

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **66**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **8**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **57**

Majorité absolue : **29**

Mme ARZUR Agathe ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

6^{ème} Membre :

Candidat : M. PETITFRERE Christian

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **2**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **64**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **6**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **3**

Nombre de suffrages exprimés : **55**

Majorité absolue : **28**

M. PETITFRERE Christian ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu membre du Bureau de la métropole.

7^{ème} Membre :

Candidate: Mme BRUBAN Claudine

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **65**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **3**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **61**

Majorité absolue : **31**

Mme BRUBAN Claudine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

8^{ème} Membre :

Candidate: Mme HERE Jacqueline

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **2**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **64**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **8**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **56**

Majorité absolue : **29**

Mme HERE Jacqueline ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

9^{ème} Membre :

Candidate: Mme JESTIN Sylvie

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **65**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **5**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **2**

Nombre de suffrages exprimés : **58**

Majorité absolue : **30**

Mme JESTIN Sylvie ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

10^{ème} Membre :

Candidat: M. APPERE Patrick

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **3**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **63**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **7**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **56**

Majorité absolue : **29**

M. APPERE Patrick ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu membre du Bureau de la métropole.

11^{ème} Membre :

Candidat: M. SALAMI Réza

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **2**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **64**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **12**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **2**

Nombre de suffrages exprimés : **50**

Majorité absolue : **26**

M. SALAMI Réza ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu membre du Bureau de la métropole.

12^{ème} Membre :

Candidate: Mme MALGORN Bernadette

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **2**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **64**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **21**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **3**

Nombre de suffrages exprimés : **40**

Majorité absolue : **21**

Mme MALGORN Bernadette ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

13^{ème} Membre :

Candidate: Mme BOURBIGOT Véronique

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **65**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **14**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **6**

Nombre de suffrages exprimés : 45

Majorité absolue : **23**

Mme BOURBIGOT Véronique ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est donc déclarée élue membre du Bureau de la métropole.

14^{ème} Membre :

Candidat: M. COATANEA Marc

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **66**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : **28**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **5**

Nombre de suffrages exprimés : **33**

Majorité absolue : **17**

M. COATANEA Marc ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est donc déclaré élu membre du Bureau de la métropole.

C 2020-07-049

- Charte de l'élue locale

La loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat prévoit que, lors de la première réunion du Conseil de la métropole, immédiatement après l'élection du Président et des Vice-Président.e.s et des autres membres du Bureau, le nouveau Président donne lecture de la charte de l'élue locale, prévue à l'article L. 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en conséquence, le Président porte à la connaissance des élu.e.s ladite charte.

PREND ACTE

C 2020-07-050

- Délégation d'attributions du Conseil de la métropole au Président

Il est proposé au Conseil de la métropole de déléguer certaines attributions de l'assemblée délibérante, au Président, conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, de déléguer au Président la saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en vertu de l'article L 1413-1 de ce même code, et d'autoriser la subdélégation de ces fonctions aux Vice-Président.e-s conformément aux articles L 2122-18, L 2122.23 et L 5211.9 de ce même code.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
Contre: Le groupe Brest c'est vous!
Abstention: Le groupe Brest Progressiste

C 2020-07-051

- Délégations d'attributions au Bureau

L'article L 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le Président, les Vice-Président.e.s ayant reçu délégation, ou le Bureau de la métropole dans son ensemble, peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception de celles qui lui sont dévolues. Il est proposé au Conseil de la métropole de se prononcer sur la délégation d'attributions au Bureau de la métropole.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS
Abstention: Les groupes Brest c'est vous! et Brest Progressiste

C 2020-07-047

- Indemnités de fonctions des titulaires de mandats locaux

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-12, L 5215-17 et L 5 217-7, et au décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation, il est proposé au Conseil de la métropole de fixer le montant des indemnités de fonctions des élu.e.s dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale composée du montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Président et aux Vice-Président.e.s en exercice.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Le groupe
Brest c'est Vous!**

C 2020-07-052

- Groupe d'élus - affectation de collaborateurs-trices

Conformément aux articles L. 5215-18 et L5217-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil de la métropole d'arrêter les conditions d'affectation de collaborateurs de groupe d'élus aux différents groupes constitués en son sein.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2020-07-046

- Désignation de représentant.e.s de Brest métropole dans divers organismes

Il est proposé au Conseil de la métropole, de désigner les représentant.e.s de Brest métropole dans les organismes suivants : Brest'Aim, Brest Métropole aménagement, Brest métropole habitat, Eau du Ponant – SPL, Les Ateliers des Capucins – SPL, AFUL - Association foncière urbaine libre des Ateliers des Capucins, SEMPI, SOTRAVAL SEM, SOTRAVAL SPL, SAFI, SODEFI, SEM Breizh.

Pour ces désignations, l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise le vote à main levée dès lors que le Conseil se prononce en ce sens à l'unanimité et qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne s'y oppose – Le Conseil accepte à l'unanimité le scrutin public.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Le groupe Brest
Progressiste ne prend
pas part au vote pour
l'ensemble des
organismes à
l'exception des
désignations de
représentants auprès
de Brest Métropole
aménagement SEM et
SPL (AG et CA)**

ETABLISSEMENTS	CANDIDAT.E(S)	
	Titulaire (s)	Suppléant.e(s)
Brest'Aim - Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Stéphane ROUDAUT	
Brest'Aim - Conseil d'Administration 12 Représentant.e.s	- Réza SALAMI - Patrick APPERE - Armel GOURVIL - Yann GUEVEL - Yohann NEDELEC - Stéphane ROUDAUT - Fortuné PELLICANO - Frédérique BONNARD-LE FLOC'H - Véfa KERGUILLEC - Nathalie CHALINE - Pauline LAVERGNE - Véronique BOURBIGOT	
Brest Métropole aménagement – SEM - Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Tifenn QUIGUER	

ETABLISSEMENTS	CANDIDAT.E(S)	
	Titulaire (s)	Suppléant.e(s)
Brest Métropole aménagement – SEM - Conseil d'Administration 9 Représentant.e.s	- Tifenn QUIGUER - Ronan PICHON - Claudine BRUBAN - Eric GUELLEC - Agathe ARZUR - Tristan FOVEAU - Hubert BRUZAC - Véronique BOURBIGOT - Neima L'HOSTIS	
Brest Métropole aménagement - SPL - Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Tifenn QUIGUER	
Brest Métropole aménagement– SPL – Conseil d'Administration 5 Représentant.e.s	- Tifenn QUIGUER - Tristan FOVEAU - Glen DISSAUX - Claudine BRUBAN - Véronique BOURBIGOT	
Brest métropole habitat (OPH) Conseil d'Administration 6 Représentant.e.s	- François CUILLANDRE - Patricia SALAUN-KERHORNOU - Sylvie JESTIN - Stéphane ROUDAUT - Véronique BOURBIGOT - Mathilde MAILLARD	
Eau du Ponant - SPL Assemblée Générale 1 Représentant.e	- François CUILLANDRE	
Eau du Ponant - SPL Conseil d'Administration 9 Représentant.e.s	- François CUILLANDRE - Véfa KERGUILLEC - Pierre OGOR - Fabrice JACOB - Bernadette MALGORN - Dominique CAP - Yann GUEVEL - Jean-Michel LE LORC'H - Nathalie CHALINE	
Les Ateliers des Capucins – SPL – Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Yann GUEVEL	
Les Ateliers des Capucins – SPL – Conseil d'Administration 5 Représentant.e.s	- Yann GUEVEL - Yohann NEDELEC - Armel GOURVIL - Réza SALAMI - Fortuné PELLICANO	
AFUL - Association foncière urbaine libre des Ateliers des Capucins Assemblée Générale 1 Représentant.e titulaire 1 Représentant.e suppléant.e	- Yann GUEVEL	- Yohann NEDELEC

SEMPI Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Michel GOURTAY	
SEMPI Conseil d'Administration 5 Représentant.e.s	- Michel GOURTAY - Patricia SALAUN-KERHORNOU - Marion MAURY - Tifenn QUIGUER - Jean-Pierre RICHARD	
SOTRAVAL SEM Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Fabrice JACOB	
SOTRAVAL SEM Conseil d'Administration 6 Représentant.e.s	- Fabrice JACOB - Ronan PICHON - Tristan FOVEAU - Bernadette MALGORN - Christiane MIGOT - Tom HÉLIES	
SOTRAVAL SPL Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Ronan PICHON	
SOTRAVAL SPL Conseil d'Administration 7 Représentant.e.s	- Fabrice JACOB - Ronan PICHON - Tristan FOVEAU - Bernadette MALGORN - Tom HÉLIES - Jacqueline HÉRÉ - Christiane MIGOT	
SAFI Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Tifenn QUIGUER	
SAFI Conseil d'Administration 1 Représentant.e	- Tifenn QUIGUER	
SODEFI Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Frédérique BONNARD-LE FLOC'H	
SODEFI Conseil d'Administration 1 Représentant.e	- Frédérique BONNARD-LE FLOC'H	
SEM Breizh Assemblée Générale 1 Représentant.e	- Tifenn QUIGUER	
SEM Breizh Conseil d'Administration 1 Représentant.e	- Tifenn QUIGUER	

C 2020-07-053 - Commission d'Appel d'Offres - Mode de scrutin et modalités de dépôt des listes

Il est proposé au Conseil de la métropole d'approuver la constitution d'une commission d'appel d'offres, le mode de scrutin et les modalités de dépôt des listes en vue de l'élection de ses membres.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2020-07-048 - Dérogation temporaire à l'article 2.1 du Règlement Intérieur

Il est proposé au Conseil de la métropole, d'approuver la dérogation temporaire à l'article 2.1 du Règlement Intérieur de Brest métropole, pour le mois de juillet 2020 et de passer le délai de convocation à 5 jours francs.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Service des Assemblées**

MIS A L’AFFICHAGE LE 21 JUILLET 2020.